



Paris, le 17 décembre 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Pierre BLAZY

*Député du Val d'Oise- Maire de Gonesse*

### **TRANSPORT AERIEN – NOTRE-DAMES-DES-LANDES**

Signature imminente d'arrêtés environnementaux autorisant le lancement du chantier en 2014 (Préfet de Loire-Atlantique)

**Jean-Pierre BLAZY demande au gouvernement, au-delà du cas de Notre-Dame-de-Landes, de réengager en 2014 une réflexion stratégique sur l'avenir de la politique aéroportuaire de la France abandonnée depuis 11 ans**

Le préfet de Loire-Atlantique a annoncé hier aux côtés du DGAC, Patrick Gandil, la signature imminente d'arrêtés environnementaux synonyme d'ouverture des travaux du nouvel aéroport Nantes-Notre-Dame-des-Landes en 2014. Jean-Pierre Blazy prend acte de cette annonce attendue par de nombreux élus locaux. Elle ouvre dès aujourd'hui un nouveau chapitre sur la politique aéroportuaire de la France qui ne saurait se résumer au seul cas de Notre-Dame-des-Landes.

En effet, depuis l'abandon du 3<sup>ème</sup> aéroport parisien à Chaulnes (Picardie) par le gouvernement Raffarin (2003) suite à la décision prise par Lionel Jospin (2001), l'absence d'anticipation du devenir du système aéroportuaire francilien et national a été préjudiciable pour le pays si l'on considère 2030 comme horizon de saturation des plates-formes existantes. Telle fut la critique formulée à juste titre par la Cour des comptes dans un rapport thématique « Les aéroports français face aux

mutations du transport aérien » paru en 2008. Depuis 2002, le politique a fait le choix d'une gestion à saturation des aéroports existants. Le troisième réseau aéroportuaire, fondé par un développement des plateformes secondaires du grand Bassin Parisien (Vatry, Beauvais, Châteauroux, Evreux), promis par la droite suite à un CIADT (2003) est resté virtuel.

Pour Jean-Pierre Blazy il appartient à l'Etat stratège de jouer pleinement son rôle sur ce dossier, car les réponses à apporter demeurent éminemment politiques. Jean-Pierre Blazy préside un groupe d'études « Politique aéroportuaire » à l'Assemblée nationale au sein duquel des auditions sont organisées et une analyse prospective sera conduite sur les différents scénarios possibles en matière de développement aéroportuaire.